

# Ville d'Épinay sur Orge

## Étude de faisabilité sur le potentiel ENR

**Maître d'Ouvrage :** Ville Epinay sur Orge

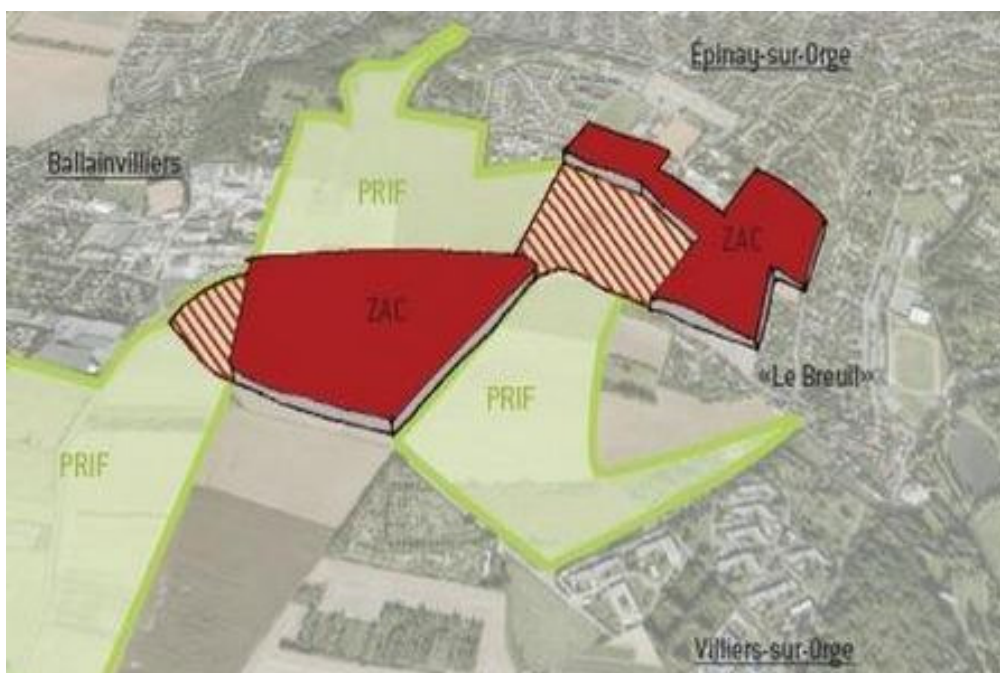
**BE énergie :** LesEnR

### Superficie :

- Logements : 57 000 m<sup>2</sup>
- Commerces : 1 000 m<sup>2</sup>
- Equipements publics : 2 500 m<sup>2</sup>
- Bâtiments d'activités : 68 000 m<sup>2</sup>

### Spécificités énergétiques :

- - Systèmes énergétiques étudiés :
  - Création de mini-réseaux de chaleur bois énergie avec chaufferie centrale
  - Pose de capteurs solaires thermiques
  - Boucle d'eau froide avec pompe à chaleur sur nappe superficielle
  - Pose de panneaux photovoltaïques
- - Besoins de la ZAC :
  - 2,5 GWh/an de chauffage
  - 1,4 GWh/an d'ECS
  - 0,5 GWh/an de froid
  - 4,4 GWh/an d'électricité



La commune d'Épinay sur Orge se situe dans le département de l'Essonne, au sud est de l'agglomération parisienne. Située à la confluence des vallées de l'Orge et de l'Yvette, elle appartient au périmètre du schéma directeur local du Nord Centre Essonne. Le nouveau quartier de la Croix Ronde vise à apporter une réponse de qualité aux besoins urbains, économiques, sociaux et environnementaux de la ville. Pour répondre à cet objectif, une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) pour l'aménagement du secteur de la Croix Ronde a été engagée en 2003. Dès l'initialisation du projet, la ville a souhaité promouvoir un aménagement du secteur dans le respect des enjeux de développement durable :

- respect des «grands paysages» et prise en compte de l'articulation Plateau/Vallée.
- Intégration des voiries routières, vélo et piétonnes dans le réseau viaire existant, en tenant compte des exigences d'accessibilité.
- Démarche environnementale (développement durable) assurant une gestion maîtrisée

